

Diplôme de Niveau 3 répertorié et enregistré au RNCP 28048, mis à jour le 23/02/2018



### OBJECTIFS : APTITUDES ET COMPETENCES

#### Remise à niveau + Soft skills :

LA RAN porte sur les disciplines générales liées au socle de connaissances et compétences professionnelles : Les 7 Domaines du socle de Compétences.

La RAN peut aussi porter sur les compétences transverses et les 14 savoirs être professionnels des stagiaires dans la formation : (Autonomie - Capacité de décision - Curiosité- Force de proposition - Persévérance - Prise de recul- Capacité à fédérer - Sens de la communication - Travail en équipe - Capacité d'adaptation - Gestion du stress - Réactivité - Rigueur - Sens de l'organisation)

#### Coaching Individuel et Collectif (sur prise de RDV avec le coach) :

- Accompagnement aux difficultés d'apprentissages, sociales, psycho-sociales, recherche d'emploi etc...
- Tout au long de la formation et Post Formation

#### CAP AEP : Accompagnant Éducatif Petite Enfance

BLOC n°1 - Accompagner le développement du jeune enfant

BLOC n°2 - Exercer son activité en accueil collectif

BLOC n°3 - Exercer son activité en accueil individuel

Module complémentaire : Sensibilisation et initiation à la méthode Montessori



#### Pré Requis

- Niveau de 4ème, 3ème ou Niveau V (cette condition sera vérifiée sur la base d'une pièce justificative)
- Avoir une expérience professionnelle auprès des enfants (école ou structure).

#### Type d'emplois accessibles

- Agent de nettoyage en collectivité
- Agent de propreté et d'hygiène
- Agent des services hospitaliers
- Agent de service en entreprise de propreté
- Agent de nettoyage industriel
- Agent de propreté des locaux
- Agent de propreté en grande surface

#### DÉFINITION DE L'EMPLOI TYPE & DES CONDITIONS D'EXERCICES

Le titulaire du CAP Accompagnant éducatif petite enfance est un professionnel de l'accueil et de la garde des enfants de moins de 6 ans. Soucieux de répondre à leurs besoins fondamentaux, il réalise des activités de soins quotidiens (préparation de repas, soins d'hygiène) et des activités d'éveil contribuant à leur développement affectif et intellectuel et à leur autonomie. Il assure également l'entretien des locaux et des équipements.

Il peut notamment devenir ATSEM dans les écoles maternelles, auxiliaire petite enfance dans les crèches, agent d'animation dans les centres de vacances, ou assistant maternel à domicile.

#### SECTEURS D'ACTIVITE

Le CAP petite enfance permet de travailler en écoles maternelles, auxiliaire petite enfance dans les crèches, agent d'animation dans les centres de vacances, ou assistant maternel à domicile.

Taux de réussite 2019 : 100%  
Taux d'insertion : 56 %

**Durée** : 910 heures

**CONDITIONS TARIFAIRES**  
Coût pédagogique de 7500 € par an  
en contrat d'apprentissage



# LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE



Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail écrit à durée limitée (CDD) ou à durée indéterminée (CDI) entre un salarié et un employeur.

Il vous permet de suivre une formation en alternance en entreprise sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage et en centre de formation des apprentis (CFA) pendant 1 à 3 ans.

Le contrat d'apprentissage est ouvert à tous les jeunes de 16 à 29 ans révolus, ainsi qu'au plus de 29 ans s'ils préparent un diplôme ou un titre supérieur à celui obtenu ou s'ils ont un projet de création ou reprise ou reprise d'entreprise.

Votre temps de travail est identique à celui des autres salariés. La durée légale du travail effectif est fixée à 35 heures par semaine.

L'entreprise prend en charge la totalité des frais de formation. Le contrat peut commencer 3 mois avant la date d'entrée en formation et se terminer 3 mois après la date de fin de formation.

## REMUNERATION DE BASE

Elle varie en fonction de votre âge, et progresse chaque nouvelle année d'exécution de votre contrat.

Des dispositions conventionnelles ou contractuelles peuvent prévoir une rémunération plus favorable pour le salarié.

	Avant 18 ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	De 26 à 29 Ans
<b>1ere Année</b>				
%	27 % du Smic	43 % du Smic	53% du Smic	100%
Salaire brut mensuel	415,64	661,95	815,89	1539,42
<b>2eme Année</b>				
%	39 % du Smic	51 % du Smic	61% du Smic	100%
Salaire brut mensuel	600,37	785,10	939,05	1539,42
<b>3ème Année</b>				
%	55 % du Smic	67 % du Smic	78% du Smic	100%
Salaire brut mensuel	846.68	1031.41	1200,75	1539,42

## La valeur ajoutée de l'IFR:

Toutes nos formations sont en adéquation avec l'évolution du marché de l'emploi et adaptées à l'ère du numérique

Un Réseau de plus de 2000 entreprises

Un Réseau de plus de 20 000 Anciens

## MODALITES PEDAGOGIQUES

Pédagogie Différenciée  
Méthode actives, interrogatives, expositives approche inductive  
Format : Présentiel FOAD Formation, Auto- Formation via la plateforme e-learning de l'IFR  
Synchrones et asynchrones  
Outils et supports numériques seront privilégiés pendant toute la formation.

## MATERIELS D'AUXILAIRES PEDAGOGIQUES

Mobilier de formation et plateaux techniques préparés, tableaux blancs, vidéoprojecteurs, écrans tactiles et numérique, ventilateurs plafonniers, climatisation etc...

## ACCESSIBILITE

Locaux entièrement climatisés et accessible aux personnes à mobilité réduite (ascenseur rampes d'accès, toilettes normes TH, etc...)

## MODALITES D'EVALUATION

Évaluations formatives continues  
Mises en situation pratiques,  
Certification devant un Jury Professionnel

[https://www.certification.afpa.fr/include/ressources/Processus-validation/notice\\_technique\\_sessions\\_validation.pdf](https://www.certification.afpa.fr/include/ressources/Processus-validation/notice_technique_sessions_validation.pdf)

**DELAIS D'ACCES : 3 mois**